



COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE
(CEPEJ)

QUESTIONNAIRE POUR ÉVALUER LES SYSTÈMES JUDICIAIRES 2007

Pays : Danemark

Correspondant national

Nom Prénom : **YADIGER Metin**

Profession : **Head of Section**

Organisation : **Danish Court Administration**

E-mail : **yam@domstolsstyrelsen.dk**

N° Téléphone : **+45 33 95 53 76**

1. Données démographiques et économiques

1. 1. Généralités

1. 1. 1. Habitants et informations économiques

1) Nombre d'habitants

5427000

2) Dépenses publiques totales annuelles de l'Etat/le cas échéant dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €)

	Montant
Niveau national	113740000000
Niveau territorial / entités	

3) PIB par habitants (en €)

40492

4) Salaire moyen brut annuel (en €)

48307

5) Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1 janvier 2007

745,660

Veillez indiquer les sources des questions 1 à 4

- 1) Statistics Denmark
- 2) Statistics Denmark
- 3) Statistics Denmark
- 4) Statistics Denmark

1. 2. Données budgétaires relatives au système judiciaire

1. 2. 2. Budgets (tribunaux, ministère public, aide judiciaire, frais)

6) Budget total annuel approuvé et alloué à l'ensemble des tribunaux (en €)

183000000

7) Veuillez préciser

The annual approved budget allocated to all courts is exclusive of free process, legal aid and compensation.

8) Le budget approuvé pour les tribunaux inclut-il les postes suivants? Veuillez préciser pour chaque poste (ou pour certains d'entre eux) les montants concernés:

Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	129817880
Budget public annuel alloué aux nouvelles technologies de l'information (équipements, investissements, maintenance)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	13746211
Budget public annuel alloué aux frais de justice	<input type="checkbox"/> Oui	
Budget public annuel alloué aux bâtiments (maintenance, budget de fonctionnement)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	31529115
Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	<input type="checkbox"/> Oui	
Budget public annuel alloué à la formation	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	1475203
Autres (Veuillez préciser)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	6490894

9) Le budget public annuel alloué à l'ensemble des tribunaux a-t-il été modifié (augmentation – diminution) lors des cinq dernières années ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser (par exemple en fournissant une indication sur l'augmentation ou la diminution du budget lors des cinq dernières années)

On average the annual increase has been, in fixed prices, 1,6%.

10) Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe ou des frais pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun :

- en matière pénale ?
 en matière autre que pénale ?

Si oui, existe-t- il des exceptions ? Veuillez préciser:

11) Si oui, veuillez préciser le montant annuel des frais (ou taxes) perçus par l'Etat (en €)

51699166

12) Budget total annuel approuvé pour l'ensemble du système de justice (en €)

240009502

13) Budget public annuel approuvé et alloué à l'aide judiciaire (en €)

2869941

14) Si possible, veuillez préciser

	le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires pénales	le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires autres que pénales
Montant		

15) Le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire est-il compris dans le budget des tribunaux ?

Oui

Non

16) Budget public annuel approuvé et alloué au Ministère public (en €)

17) Le budget public annuel alloué au Ministère public est-il compris dans le budget des tribunaux ?

Oui

Non

18) Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux :

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la justice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre ministère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parlement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cour Suprême	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseil Supérieur de la Magistrature	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisme d'inspection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

19) Si autre ministère et/ou organisme d'inspection et/ou autre, veuillez préciser (suite de la question 18):

The inspection body is the General Auditing Bureau of Denmark.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système budgétaire et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires

Regarding question 8 other is specified as office supplies, conveyance and postage.

Regarding question 12 - The total annual budget allocated to the courts is 240 009 502 Euro. This amount includes the budget to the courts, free process, compensations, the Court Administration and the Appeals Permission Board.

Q13. LA budget corresponds only to civil cases

The budget of the prosecution system is under the police and therefore not included in the budget to the whole justice system.

Veillez indiquer les sources pour les questions 6, 7, 13 et 16

6) The Danish Court Administration

13) The Danish Court Administration

2. Accès à la justice

2. 1. Aide judiciaire

2. 1. 1. Principes

20) L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Conseil juridique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

21) Si autres, veuillez préciser (suite de la question 20) :

22) L'aide judiciaire prévoit-elle la couverture ou l'exonération des frais de justice?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser:

The court decides on the matter.

23) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

The court decides on the matter.

24) Nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire publique octroyée au niveau national, régional ou local:

	Nombre
Total	N.A.
En matière pénale	N.A.
En matière autre que pénale	N.A.

25) En matière pénale, toute personne qui n'en a pas les moyens peut-elle bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat ?

- Oui
 Non

26) Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et biens du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire :

	Non	Oui	Total
en matière pénale ?			
en matière autre que pénale ?		X	see comment

27) En matière autre que pénale, est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice)?

- Oui
 Non

28) Si oui, la décision pour accorder ou refuser est-elle prise par :

- le tribunal ?
 une instance extérieure au tribunal ?
 une instance mixte tribunal/organe externe ?

29) Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux justiciables de financer une action en justice?

- Oui
 Non

Veillez préciser :

Most private insurances covers legal expenses.

30) La décision judiciaire peut-elle porter sur la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :

	oui	non
en matière pénale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
en matière autre que pénale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus

- les caractéristiques de votre système d'aide judiciaire et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

Regarding Q24. The total number of legal aid cases decided by the regional offices under the Ministry of Interior (statsamter) is 10183, but there are no available statistics of the number of cases granted with legal aid by the regional offices. The Civil Affairs Agency (the authority of appeal) granted legal aid in 588 cases.

In general it should be noted that the Danish Administration of Justice Act part 31 regarding legal aid has been reformed with effect from 1st of January 2007.

Regarding Q26 (2006)/242.000 DKK for singles and 307.000 DKK for cohabitant couples. The limits are raised by 42.000 DKK for each child.

Veillez indiquer les sources pour les questions 24 et 26

Civil Affairs Agency

2. 2. Usagers des tribunaux et victimes

2. 2. 1. Droit des usagers et victimes

31) Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: Ministère de la Justice, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement (Veillez précisez les adresses Internet) :

aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.) ? oui

www.retsinfo.dk

à la jurisprudence des hautes juridictions ? oui

www.hoejesteret.dk
www.vestrelandsret.dk
www.oestrelandsret.dk

à d'autres documents (par exemple formulaires) ? oui

www.domstol.dk

32) Votre système prévoit-il une obligation d'information des parties concernant les délais prévisibles de la procédure judiciaire ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser:

33) Existe-t-il un système d'information spécifique, public et gratuit, pour informer et aider les victimes d'infractions?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser:

The police are obliged to inform victims of crimes about the possibility to claim compensation.

34) Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables, au cours des procédures judiciaires, aux catégories de personnes vulnérables suivantes :

	Dispositif d'information	Modalités d'audition	Droits procéduraux	Autres
Victimes de viol	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Victimes du terrorisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfants/Témoins/Victimes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Victimes de violence domestique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Minorités ethniques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personnes handicapées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délinquants mineurs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

35) Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

- Oui
 Non

36) Si oui, cette procédure d'indemnisation consiste-t-elle en

- un dispositif public ?
 une décision du tribunal ?
 un dispositif privé ?

Si oui, quels sont les types d'affaires entrant dans le cadre de cette procédure ?

All cases where a person has suffered personal injury due to a violation of the Danish Criminal Act committed on Danish territory.

37) Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts prononcés par les juridictions pour les victimes?

- Oui
 Non

si oui, veuillez préciser :

In 2006 the state has recovered 8.2% of the awarded compensations including interests.

38) Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance)?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

In cases of serious crimes victims have a right to free assistance from a lawyer. The police are obliged to inform the victims about the possibility to have a lawyer. The police or the public prosecutor are also obliged to inform the victim of certain decisions in the procedure, eg. when the trial will take place. If a victim is expected to be heard during the trial the victim also has the right to a special contact at the police or at the public prosecutor. If the victim must be showed special amount of considerations when the victim is going to be heard in court, the police or the public prosecutor must contact the court beforehand.

39) Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez spécifier :

The victim can appeal the local prosecutor's decision to the State Prosecutor.

2. 2. 2. Confiance des citoyens dans leur justice

40) Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

- durée excessive de la procédure ?
- non exécution des décisions de justice?
- arrestation injustifiée ?
- condamnation injustifiée ?

Si oui, veuillez préciser (dispositif, tarif journalier) :

The Director of Public Prosecution establishes tariffs concerning compensation.

41) Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des usagers ou des professions juridiques (juges, avocats, fonctionnaires, etc.) pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ?

- Enquêtes (de satisfaction) auprès des juges
- Enquêtes (de satisfaction) auprès du personnel des tribunaux
- Enquêtes (de satisfaction) auprès des procureurs
- Enquêtes (de satisfaction) auprès des avocats
- Enquêtes (de satisfaction) auprès des citoyens (visiteurs des tribunaux)
- Enquêtes (de satisfaction) auprès d'autres usagers des tribunaux

Si possible, veuillez préciser leurs titres, comment se les procurer, etc :

The internet site to find the surveys is www.domstol.dk

The title is "Brugerundersøgelse 2005" (User Survey 2005)

42) Si possible, veuillez préciser :

	Oui (Enquêtes systématiques : par exemple annuelles)	Oui (enquêtes occasionnelles)
Enquêtes au niveau national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enquêtes au niveau des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

43) Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte sur la performance (par exemple la durée des procédures) ou sur le fonctionnement du système judiciaire (par exemple le traitement d'une affaire par un juge)?

- Oui
 Non

44) Si oui, veuillez préciser :

	Délai pour répondre (Oui)	Délai pour traiter la plainte (Oui)
Tribunal concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instance supérieure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ministère de la Justice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseil supérieur de la magistrature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pouvez-vous donner quelques éléments d'information sur l'efficacité de cette procédure de plainte ?

N.A.

3. Organisation des tribunaux

3. 1. Fonctionnement

3. 1. 1. Tribunaux

45) Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques (compléter le tableau)

	Nombre total
Tribunaux: de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	24
Tribunaux: spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	1
Tous les tribunaux (implantations géographiques)	30

46) Veuillez préciser les différentes sphères de spécialisation (et, si possible, le nombre de tribunaux concernés)

47) Une réforme dans la structure des tribunaux est-elle envisagée (par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux).

Oui

Non

Si oui, veuillez spécifier :

The Danish court reform is put into force on January 1st 2007. The reform entails a reduction of the first instance courts from 82 to 24, among other things.

48) Nombre de tribunaux de 1ère instance compétents pour une affaire concernant :

	Nombre
un recouvrement d'une petite créance	24
un licenciement	24
un vol avec violence	24

Veuillez préciser ce qu'est une petite créance dans votre pays (ne répondre que si la définition a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):

Veillez indiquer les sources pour la question 45

45) The Danish Court Administration

3. 1. 2. Juges, personnels tribunaux**49) Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)**

359

50) Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel:

	Nombre
donnée brute	0
si possible, donnée en équivalent temps plein	0

51) Veuillez préciser (ne répondre que si l'information a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):**52) Nombres de juges non professionnels, non rémunérés (y compris "lay judges") percevant, le cas échéant, un simple défraiement. Veuillez préciser (ne répondre que si l'information a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):****53) Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?** Oui Non

Si oui, pour quel(s) type(s) d'affaire(s) ?

In criminal cases.

54) Si possible, veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence?**55) Nombre de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)**

1424

56) Si possible, pouvez-vous distinguer ce personnel selon les 4 catégories suivantes:

personnels non juge (Rechtspfleger), chargé de tâches juridictionnelles ou para juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours Oui

personnels non juge chargés d'assister les juges (préparation des dossiers, assistance à l'audience, tenue des procès verbaux, aide à la préparation de la décision) à l'instar des greffiers Oui

personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des personnels, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation) Oui

personnels techniques Oui

Veillez indiquer les sources pour les questions 49, 50, 52, 53 et 55

Q49) The Danish Court Administration

Q50) The Danish Court Administration

Q53) The Danish Court Administration

Q55) The Danish Court Administration

3. 1. 3. Procureurs**57) Nombre de procureurs (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)**

560

58) D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

Oui

Non

Si oui, veuillez spécifier :

Some police officers conduct cases pertaining to minor offences in court.

59) Nombre de personnels (non procureurs) attachés au Ministère public (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)

Veillez indiquer les sources pour les questions 57 et 59

Q57) The Ministry of Justice

Q59) N/A

3. 1. 4. Budget et Nouvelles technologies**60) Qui est responsable du budget du tribunal ?**

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Conseil d'administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Président du tribunal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Directeur administratif du tribunal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Greffier en chef	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

61) Vous pouvez indiquer ci-dessous :**- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus****- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires au sein des tribunaux**

Other is the Danish Court Administration

62) Pour l'assistance directe au travail du juge/du greffier, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	- 10 % des tribunaux
Traitement de texte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Base de données électronique pour la jurisprudence	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dossiers électroniques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E-mail	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connexion internet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

63) Pour l'administration et la gestion, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Enregistrement des affaires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Système d'information sur la gestion du tribunal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Système d'information financière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

64) Pour la communication entre le tribunal et les parties, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Formulaire électronique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Site internet spécifique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres moyens de communication électronique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

65) Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux et du système judiciaire? (ne répondre que si l'information a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent)

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution :

The Court Administration
 St. Kongensgade 1-3
 1264 København K
 Denmark

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système judiciaire et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

Veuillez indiquer les sources pour les questions 62, 63 et 64

Q62) The Danish Court Administration
 Q63) The Danish Court Administration
 Q64) The Danish Court Administration

3. 2. Suivi et évaluation

3. 2. 1. Suivi et évaluation

66) Les tribunaux doivent-ils établir un rapport annuel d'activités ?

- Oui
 Non

67) Existe-t-il un système régulier de suivi des activités des tribunaux concernant:

- le nombre de nouvelles affaires ?
 le nombre de décisions rendues ?
 le nombre d'affaires faisant l'objet d'un renvoi ?
 la durée des procédures (délais)?
 autre?

Veillez préciser:

The Danish Court Administration produces an annual report concerning cases that involve violent behaviour and rape.

68) Existe-t-il un système régulier d'évaluation de l'activité (en termes de performance, rendement) de chaque tribunal?

- Oui
 Non

Veillez préciser

The individual courts are measured by an annual report.

69) Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance?

- Oui
 Non

70) Veuillez préciser les 4 principaux indicateurs de performance et de qualité d'une bonne justice.

- Nouvelles affaires
 Durée des procédures (délais)
 Affaires terminées
 Affaires pendantes et stocks d'affaires
 Productivité des juges et des personnels des tribunaux
 Pourcentage d'affaires traitées par un juge unique
 Exécution des décisions pénales
 Satisfaction du personnel des tribunaux
 Satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
 Qualités judiciaire et organisationnelle des tribunaux
 Coûts des procédures judiciaires

Autre

Veillez préciser:

71) Existe-t-il des objectifs de performance pour chaque juge?

- Oui
 Non

72) Existe-t-il des objectifs de performance au niveau des tribunaux ?

- Oui
 Non

73) Veuillez préciser qui fixe ces objectifs:

- pouvoir exécutif (par exemple ministère de la Justice)
 pouvoir législatif
 pouvoir judiciaire (par exemple un Conseil supérieur de la Magistrature)
 autre

Veillez préciser

The court presidents together with the Danish Court Administration.

74) Veuillez préciser les principaux objectifs retenus :

75) Quelle est l'autorité chargée d'évaluer ces indicateurs de performances des tribunaux :

- le Conseil supérieur de la Magistrature
 le Ministère de la Justice
 un organe d'inspection

- la Cour Suprême
- un organe d'audit extérieur
- autre?

Autre, veuillez préciser :

The Danish Court Administration.

76) Existe-t-il des standards de qualité (politiques de qualité d'organisation et/ou de qualité judiciaire) définis pour les tribunaux (existence d'un système qualité au sein du système judiciaire) ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

77) Existe-t-il des personnels spécialisés dans les tribunaux responsables d'une politique de qualité et/ou de systèmes de qualité de la justice ?

- Oui
- Non

78) Existe-t-il un système permettant de mesurer le stock d'affaires en cours et de repérer les affaires non traitées dans un délai raisonnable :

- en matière civile ?
- en matière pénale ?
- en matière administrative ?

79) Disposez-vous d'un moyen de mesurer les temps morts durant les procédures judiciaires?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

80) Existe-t-il un système d'évaluation du fonctionnement des tribunaux basé sur un plan d'évaluation (calendrier de visites) convenu a priori ?

- Oui
 Non

Veillez préciser (y compris en indiquant la fréquence de l'évaluation) :

The Danish Court Administration yearly visits the courts.

81) Existe-t-il un dispositif régulier de suivi et d'évaluation de l'activité du Ministère public ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

The Danish Director of Public Prosecutions monitors the functioning of the prosecution services e.g. by monitoring the number of cases received by the prosecution services, and the number of charges presented before the courts.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques du système de suivi et d'évaluation des tribunaux

Veillez indiquer les sources pour les questions 70, 71, 72 et 76

- Q70) The Danish Court Administration
- Q71) The Danish Court Administration
- Q72) The Danish Court Administration
- Q76) The Danish Court Administration

4. Procès équitable

4. 1. Principes

4. 1. 1. Principes généraux

82) Quel est le pourcentage de jugements de première instance en matière pénale dans lesquels le suspect n'est pas présent ou représenté par un professionnel (ex. avocat) durant l'audience? (jugements par défaut)

26

83) Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

- Oui
 Non

Si possible, nombre de récusations qui ont abouti (en une année) :

84) Veuillez préciser les données suivantes concernant le nombre d'affaires relatives à l'Article 6 de la Convention européenne des Droits de l'Homme (durée et non-exécution), pour l'année de référence :

	Affaires déclarées irrecevables par la Cour	Règlements amiables	Jugements constatant une violation	Jugements constatant une non violation
Procédures civiles - Article 6§1 (durée)	2	0	1	0
Procédures civiles - Article 6§1 (non exécution)	0	0	0	0
Procédures pénales - Article 6§1 (durée)	3	0	0	0

Veuillez indiquer les sources pour les questions 82 et 84

- 82) The Danish Court Administration
 84) The Ministry of Justice

4. 2. Durée des procédures

4. 2. 1. Généralités

85) Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

- en matière civile ?
 en matière pénale ?
 en matière administrative ?

Si oui, veuillez préciser :

In civil cases emergency interim proceedings can be used, and in cases regarding custody of a child the judge can take a provisional decision on the right to control and care for the child. In criminal cases there are specific procedures for urgent matters as regards the investigations of the police.

86) Existe-t-il des procédures simplifiées :

- en matière civile (petits litiges) ?
- en matière pénale (petites infractions) ?
- en matière administrative ?

Si oui, veuillez préciser (par exemple si une nouvelle loi sur les procédures simplifiées a été adoptée):

A special simplified procedure for civil small-claims cases, i.e. claims of less than DKK 50000 (6705 €), will come into force on January 1st 2008.

87) Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais pour conclure et des dates d'audience) ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

The court can conclude agreements with the parties during the preliminary hearing concerning the further processing of the case. Furthermore, the court can appoint the time and date of the hearing.

4. 2. 2. Affaires pénales, civiles et administratives

88) Nombre total d'affaires en 1ère instance (contentieuses et non contentieuses); (veuillez compléter le tableau)

	Affaires pendantes au 1	Nouvelles d'affaires	Décisions au fond	Affaires pendantes au 31
--	-------------------------	----------------------	-------------------	--------------------------

	janvier 2006			décembre 2006
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives(1-7)	N/A	N/A	N/A	N/A
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	26678	63171	62427	28036
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	12959	69537	67649	15149
3 Affaires relatives à l'exécution	28649	187518	189357	28728
4 Affaires relatives au registre foncier**	N/A	3322420	3315403	N/A
5 Affaires relatives au registre du commerce**	N/A	N/A	N/A	N/A
6 Affaires administratives*	N/A	N/A	5465	1986
7 Autres	N/A	N/A	1338	617
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	21368	115791	113206	23290
8 Affaires pénales (infractions graves)	3646	15506	15068	3980
9 Petites infractions	17722	100285	98138	19310

89) * Les affaires mentionnées aux catégories 3 à 5 (exécution, registre foncier, registre du commerce) sont exclues de ce total et doivent être présentées séparément dans le tableau. Les affaires mentionnées à la catégorie 6 (affaires administratives) sont exclues de ce total pour les pays disposant de tribunaux spécialisés ou d'unités spécialisées au sein des juridictions.

**** s'il y a lieu**

Remarque : pour les affaires pénales il peut y avoir une difficulté de classification entre affaires pénales graves et petites infractions. Certains pays peuvent connaître d'autres voies de traitement des petites infractions (par exemple par la procédure administrative). Veuillez indiquer, si possible, les catégories d'affaires reportées dans la catégorie affaires pénales (infractions graves) et les affaires à reporter dans la catégorie "petites infractions".

Explication

Because of different divisions in the civil cases it is not possible to indicate a figur for the total of civil cases.

The business register cases belong under the Danish Commerce and Companies Agency.

In the Danish judicial system there is no division between severe criminal offences and minor offences.

90) Nombre total d'affaires en 2ème instance (appel) (contentieuses et non contentieuses); (veuillez compléter le tableau)

	Affaires pendantes au 1 janvier 2006	Nouvelles d'affaires	Décisions au fond	Affaires pendantes au 31 décembre 2006
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives (1-7)	4503	6973	7186	4230
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	N/A	N/A	N/A	N/A
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	N/A	N/A	N/A	N/A
3 Affaires relatives à l'exécution	N/A	N/A	N/A	N/A
4 Affaires relatives au registre foncier**	N/A	N/A	N/A	N/A
5 Affaires relatives au registre du commerce**	N/A	N/A	N/A	N/A
6 Affaires administratives	N/A	N/A	N/A	N/A
7 Autres	N/A	N/A	N/A	N/A
Nombre total	1487	3046	N/A	1384

d'affaires pénales (8+9)				
8 Affaires pénales (infractions graves)	35	110	N/A	58
9 Petites infractions	1452	2936	N/A	1326

91) Nombre total d'affaires au niveau des cours suprêmes (contentieuses et non contentieuses);

(veuillez compléter le tableau)

	Affaires pendantes au 1 janvier 2006	Nouvelles d'affaires	Décisions au fond	Affaires pendantes au 31 décembre 2006
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives (1-7)	453	456	452	449
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	N/A	N/A	N/A	N/A
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	N/A	N/A	N/A	N/A
3 Affaires relatives à l'exécution	N/A	N/A	N/A	N/A
4 Affaires relatives au registre foncier**	N/A	N/A	N/A	N/A
5 Affaires relatives au registre du commerce**	N/A	N/A	N/A	N/A
6 Affaires administratives	N/A	N/A	N/A	N/A
7 Autres	N/A	N/A	N/A	N/A
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	N/A	128	N/A	N/A
8 Affaires pénales (infractions graves)	N/A	N/A	N/A	N/A
9 Petites infractions	N/A	N/A	N/A	N/A

92) Nombre d'affaires de divorces, licenciements, vols avec violence et homicides volontaires reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance (compléter le tableau)

	Affaires pendantes au 1er janvier 2006	Affaires nouvelles	Décisions	Affaires pendantes au 31 décembre 2006
Divorces	1541	5735	5465	
Licenciements				
Vols avec violence				
Homicides volontaires				

93) Durée moyenne des procédures (à partir de la date de saisine du tribunal)

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	% d'affaires pendantes de plus de 3 ans	1ère instance	2ème instance	Total de la procédure
Divorces		0	3 months	3 months	6 months
Licenciements					
Vols avec violence					
Homicides volontaires					

94) Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce:

95) Comment est calculé le délai de procédure pour les quatre catégories d'affaires ? (veuillez décrire

la méthode de calcul)

From the date of incoming cases to the date of decisions.

96) Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles):

- diriger ou superviser l'enquête policière
- faire des enquêtes
- quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- porter une accusation
- soumettre l'affaire au tribunal
- proposer une peine au juge
- faire appel
- superviser la procédure d'exécution
- classer l'affaire sans suite, sans avoir une décision du tribunal
- clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- autre attribution significative

Veuillez préciser:

97) Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires civiles et/ou administratives ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

When a person claims damages following wrongful criminal charges, the prosecutor handles the case administratively. The administrative decision can subsequently be brought before the courts, in which case the prosecutor conducts the case in court.

98) Fonctions du procureur concernant les affaires pénales – veuillez compléter ce tableau :

	Reçues par le Procureur	Classées sans suite par le Procureur parce que l'auteur de l'infraction n'a pas pu être identifié	Classées sans suite par le Procureur en raison d'une impossibilité de fait ou de droit	Classées sans suite par le Procureur pour raison d'opportunité	Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le Procureur	Portées par le Procureur devant les tribunaux
Nombre total d'affaires pénales de 1ère instance	506556					416488

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système concernant la durée des procédures et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

Veillez indiquer les sources pour les questions 92 à 94 et question 98

92) The Danish Court Administration

98) Statistics Denmark & the Director of Public Prosecutions, Denmark

5. Carrière des juges et procureurs

5. 1. Désignation et formation

5. 1. 1. Recrutement, nomination et promotion

99) Comment les juges sont-ils recrutés ?

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser :

100) Les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de juges ?
- une instance composée seulement de non juges
- une instance composée de juges et de non juges ?

101) La même instance est-elle compétente pour la promotion des juges ?

- Oui
- Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des juges :

102) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les juges ? (Veuillez préciser)**103) Comment sont recrutés les procureurs ?**

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser :

104) Les procureurs sont-ils recrutés et nommés, initialement en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de procureurs ?
- une instance composée de seulement de non procureurs?
- une instance composée de procureurs et de non procureurs?

105) La même instance est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

- Oui
- Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs

In both Q104 and Q105 the responsible authority is the Ministry of Justice.

106) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les procureurs? (veuillez préciser)

Qualifications, experience, former carrier, references and recommendations from superiors within the

prosecution services and a personal interview.

107) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les juges?

- Oui
 Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

108) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les procureurs ?

- Oui
 Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

109) Si non, qu'elle est la durée du mandat ?

Est-il renouvelable ?

pour les juges

oui, veuillez préciser la durée

The maximum age for a judge: 70 years old.

pour les procureurs

oui, veuillez préciser la durée

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus

- les caractéristiques de votre système de sélection et de nomination des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

5. 1. 2. Formation

110) Nature de la formation des juges.

Est-elle obligatoire?

- Formation initiale
 Formation continue générale
 Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)

- Formation continue pour des fonctions spécifiques (ex. présidence d'un tribunal)
- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

111) Fréquence de la formation des juges :

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécialisées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécifiques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

112) Nature de la formation des procureurs. Est-elle obligatoire?

- Formation initiale
- Formation continue générale
- Formation continue spécialisée (ex. procureur spécialisé)
- Formation continue pour des fonctions spécifiques (ex. procureur général et/ou gestionnaires)
- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

113) Fréquence de la formation des procureurs :

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue spécialisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour des fonctions spécifiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- des commentaires sur l'attention portée dans les curricula à la Convention européenne des Droits de l'Homme et à la jurisprudence de la Cour
- les caractéristiques de votre système de formation des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

5. 2. Exercice de la profession

5. 2. 1. Salaires

114) Salaires des juges et des procureurs (compléter le tableau)

	Salaire annuel brut (Euro)	Salaire annuel net (Euro)
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	91904	
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	130341	
Procureur au début de sa carrière	40269	
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	80537-147651	

115) Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages suivants :

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Retraite spécifique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Logement de fonction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre avantage financier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

116) Si autre avantage financier, veuillez précisez :

117) Un juge peut-il cumuler son travail avec les autres professions suivantes :

	Oui rémunéré	Oui non rémunéré	Non
Enseignement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recherche et publication	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arbitrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consultant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonction culturelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre fonction	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

118) Si autre fonction, veuillez préciser

E.g. as board member in different organisations etc.

119) Un procureur peut-il cumuler son travail avec les autres professions suivantes :

Enseignement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recherche et publication	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arbitrage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Consultant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonction culturelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre fonction	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

120) Si autre fonction, veuillez préciser :

121) Des indemnités sont-elles accordées aux juges en fonction du respect d'objectifs quantitatifs de production de décisions ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Veuillez indiquer la source pour la question 114

114) The Ministry of Justice & the Danish Court Administration.

5. 2. 2. Procédures disciplinaires

122) Quelle autorité peut engager des procédures disciplinaires contre les juges et/ou les procureurs ? Veuillez préciser :

Regarding judges:

Anybody, who has felt wrongly treated can file a complaint to the the local court president or to the Special Court of Indictment and Revisions.

Regarding prosecutors:

The Ministry of Justice.

123) Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges et des procureurs ? Veuillez préciser:

Regarding judges:

The local court president can reprimand the judge in question. The Special Court of Indictment and Revisions can reprimand and also fine the judge in question. Ultimately the Special Court of Indictment and Revisions can dismiss the judge in question.

Regarding prosecutors:

The Ministry of Justice.

124) Types de procédures disciplinaires et sanctions à l'encontre des juges et des procureurs :

nombre de procédures disciplinaires intentées

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)		
1. Faute déontologique		
2. Délit pénal		
3. Insuffisance professionnelle		
4. Autre		

**125) Types de procédures disciplinaires et sanctions à l'encontre des juges et des procureurs :
nombre de sanctions prononcées**

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 9)		
1. Réprimande		
2. Suspension		
3. Révocation		
4. Amende		
5. Diminution de salaire temporaire		
6. Rétrogradation de poste		
7. Mutation dans un autre tribunal géographiquement		
8. Démission		
9. Autre		

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système de procédures disciplinaires pour les juges et les procureurs et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

6. Avocats

6. 1. Statut de la profession

6. 1. 1. Profession

126) Nombre d'avocats exerçant dans votre pays

4891

127) Ce chiffre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter en justice ?

- Oui
 Non

128) Nombre de conseillers juridiques

N.A.

129) Les avocats ont-ils le monopole de la représentation en justice ?

- Affaires civiles*
 Affaires pénales - Défendeur*
 Affaires pénales - Victime*
 Affaires administratives*

*Le cas échéant, veuillez préciser si cela concerne tous les niveaux d'instance. En cas de non monopole, veuillez préciser les organismes ou personnes pouvant représenter les clients devant un tribunal (par exemple une ONG, membre de la famille, syndicat, etc....) et pour quelles affaires.

Regarding civil cases:

Family members can represent. From January 1st 2008 anyone can represent in cases under app. 7000 €.

Regarding administrative cases:

There is no special court for administrative cases in Denmark. Anyone can represent a client vis a vis the authorities.

130) La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

- un barreau national ?
 un barreau régional ?
 un barreau local ?

Veuillez préciser :

The Danish Bar and Law Society consists of a national board and 11 Local Bars.

Veillez indiquer la source pour la question 126

126: The Danish Bar and Law Society.

6. 1. 2. Formation

131) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?

- Oui
- Non

132) Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?

- oui
- Non

133) La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations/à un certain niveau de diplôme/à certaines autorisations ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

6. 1. 3. Honoraires

134) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats ?

- Oui

Non

135) Les honoraires des avocats sont-ils :

- réglementés par la loi ?
 réglementés par le Barreau ?
 librement négociés ?

6. 2. Evaluation

6. 2. 1. Plaintes et sanctions

136) Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?

- Oui
 Non

137) Si oui, qui est responsable de la formulation de ces normes de qualité:

- le Barreau ?
 le législateur ?
 autre ?

Veillez préciser (y compris une description des critères de qualité utilisés):

The Board of the Danish Bar and Law Society issues a guiding set of rules.

138) Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant :

- la prestation de l'avocat ?
 le montant des honoraires ?

Veillez préciser :

The Disciplinary Board of the Danish Bar and Law Society. The lawyer can submit a ruling from the Disciplinary Board before the courts.

139) Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires :

- le juge ?
- le ministère de la Justice ?
- une instance professionnelle ou autre ?

Veillez préciser :

**140) Procédures disciplinaires et sanctions à l'encontre des avocats:
Procédures disciplinaires initiées**

	Faute déontologique	Insuffisance professionnelle	Délit pénal	Autre
Nombre annuel				804

**141) Procédures disciplinaires et sanctions à l'encontre des avocats :
Types de sanctions prononcées**

	Réprimande	Suspension	Révocation	Amende	Autre
Nombre annuel	59	1	0	101	116

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système d'organisation du Barreau et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

Q140) A total of 804 cases were brought in before the Disciplinary Board.

Q141 - Other) 107 cases because of no breach. 9 cases because the case too old or the case was rejected.

7. Modes alternatifs de règlement des litiges

7. 1. Médiation et autres formes de règlement des litiges

7. 1. 1. Médiation

142) Le cas échéant, veuillez préciser, par type d'affaires, l'organisation de la médiation judiciaire :

	Possibilité de médiation privée ou médiation annexée au tribunal	Médiateur privé	Instance publique	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires familiales (ex: divorces)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires administratives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Licenciements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires pénales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

143) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des procédures de médiation ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez spécifier :

If a party is eligible for free legal aid in a proceeding before the court, the legal aid also covers the party's expenses on mediation according to the pilot scheme on court connected mediation.

144) Pouvez-vous donner des informations sur les médiateurs accrédités ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez indiquer le nombre de médiateurs :

145) Pouvez-vous donner des informations sur le nombre total de procédures de médiation concernant :

- les affaires civiles ? oui, nombre :
- les affaires familiales ? oui, nombre :
- les affaires administratives ? oui, nombre :

les affaires de licenciements ?

oui,
nombre :

les affaires pénales ?

oui,
nombre :

Veillez indiquer la source pour la question 145

The Ministry of Justice

7. 1. 2. Autres formes de règlement des litiges

146) Pouvez-vous donner des informations sur les autres mesures alternatives de règlement des litiges (par ex. arbitrage) ? Veuillez spécifier :

The Danish Arbitration Act (Act no. 553 of 24 June 2005 on Arbitration) is based on the UNCITRAL Model Law on International Commercial Arbitration.

There is in addition to this number of different tribunals concerning alternative dispute resolution, e.g. the Labour Court.

In family cases the regional state administration offers mediation.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus**
- **les caractéristiques de votre système de modes alternatifs de règlements des litiges et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années**

On 1 March 2003 a pilot scheme on court-connected mediation in civil law cases was initiated in Denmark. The pilot scheme includes four city courts and one High Court. The pilot scheme includes all civil law cases which are brought before the courts. However, it does not include such rights and obligations which are not at the parties' disposal. Both lawyers and judges are taking part as mediators in the pilot scheme on court-connected mediation. The pilot scheme on court-connected mediation in civil law cases was evaluated in March 2005. The evaluation showed that the pilot scheme was a big success. On 28 November 2007 the Minister of Justice introduced a bill on a permanent and nationwide scheme on court-connected mediation in civil law cases. According to the bill the new rules on court-connected mediation will come into force on 1 April 2008.

8. Exécution des décisions de justice

8. 1. Exécution des décisions civiles

8. 1. 1. Fonctionnement

147) Nombre d'agents d'exécution

251

148) Les agents d'exécution sont-ils :

- des juges ?
- des huissiers de justice exerçant en profession libérale ?
- des huissiers de justice attachés à une institution publique ?
- d'autres agents d'exécutions ?

Veillez préciser leur statut :

Enforcement agents are member of the court staff. That is why the questions below are unanswered.

149) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'agent d'exécution?

- Oui
- Non

150) La profession d'agent d'exécution est-elle organisée par :

- une instance nationale ?
- une instance régionale ?
- une instance locale ?

151) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution?

- Oui
- Non

152) Les frais d'exécution sont-ils :

- réglementés par la loi ?
- librement négociés ?

Veillez indiquer la source pour la question 147

The Danish Court Administration

8. 1. 2. Supervision**153) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?**

- Oui
- Non

154) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution :

- une instance professionnelle ?
- le juge ?
- le ministère de la Justice ?
- le procureur ?
- autre ?

Veillez préciser :

The local court president.

155) Des normes de qualité sont-elles formulées pour les agents d'exécution ?

- Oui
- Non

Si oui, quelle est l'autorité chargée de formuler ces normes de qualité et quels sont les critères de qualités utilisés?

The court presidents together with the Danish Court Administration.

156) Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Veuillez indiquer les sources pour les questions 155 et 156

The Danish Court Administration

8. 1. 3. Plaintes et sanctions

**157) Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?
(Veuillez n'en indiquer que 3 au maximum)**

- absence de toute exécution ?
 non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques?
 manque d'information ?
 durée excessive ?
 pratiques illégales ?
 supervision insuffisante ?
 coût excessif ?
 autre ?

Veuillez préciser:

158) Votre pays a-t-il préparé ou adopté des mesures concrètes pour changer la situation concernant l'exécution des décisions de justice – en particulier les décisions rendues contre les autorités publiques?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

159) Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

- pour les affaires civiles ?
 pour les affaires administratives ?

160) Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction :

- entre 1 et 5 jours ?
 entre 6 et 10 jours ?
 entre 11 et 30 jours ?
 plus ?

Veuillez préciser :

161) Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution:

- | | |
|------------------------------|---|
| Faute déontologique | <input type="checkbox"/> oui,
nombre : |
| Insuffisance professionnelle | <input type="checkbox"/> oui,
nombre : |
| Délit pénal | <input type="checkbox"/> oui,
nombre : |
| Autre | <input type="checkbox"/> oui,
nombre : |

162) Sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution :

- | | |
|------------|---|
| Réprimande | <input type="checkbox"/> oui,
nombre : |
| Suspension | <input type="checkbox"/> oui,
nombre : |
| Révocation | <input type="checkbox"/> oui,
nombre : |
| Amende | <input type="checkbox"/> oui,
nombre : |
| Autre | <input type="checkbox"/> oui,
nombre : |

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus

- les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions civiles et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

Veillez indiquer les sources pour les questions 157 et 160

The Danish Court Administration

8. 2. Exécution des décisions pénales

8. 2. 1. Fonctionnement

163) Existe-t-il un juge chargé spécifiquement de l'exécution ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).
Si non, veuillez préciser quelle autorité est compétente pour l'exécution des jugements (par ex: procureur).

The Danish Prison and Probation Service

164) En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus**
- les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions pénales et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années**

9. Notaires

9. 1. Statut

9. 1. 1. Fonctionnement

165) Existe-t-il des notaires dans votre pays ? Si non, allez à la question 170.

- Oui
 Non

166) Les notaires ont-ils un statut :

privé (sans contrôle par une autorité publique)?

oui,
nombre :

de profession libérale réglementée par les pouvoirs publics?

oui,
nombre :

public ?

oui,
nombre :

autre ?

oui,
nombre et
précisez :

167) Le notaire exerce-t-il une fonction :

- dans le cadre de la procédure civile ?
 dans le domaine du conseil juridique ?
 pour authentifier les actes/certificats ?
 autre ?

Veillez préciser :

To witness a will.

Veillez indiquer la source pour la question 166

The Danish Court Administration

9. 1. 2. Supervision

168) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

Oui

Non

169) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler notaires :

une instance professionnelle ?

le juge ?

le ministère de la Justice ?

le procureur ?

autre ?

Veillez préciser :

The local court president is responsible for the supervision and the control of the notaries.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus

- les caractéristiques de votre système notarial et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

10. Fonctionnement de la justice

10. 1. Réformes envisagées

10. 1. 1. Réformes

170) Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles envisagées ? (par exemple modification de la législation, modification dans la structure judiciaire, programme d'innovation, etc. ...) Si oui, veuillez préciser.

The Danish court reform:

The Danish court reform is put into force on January 1st 2007. The reform entails a number of changes:

The number of district courts is reduced from 82 to 24

Virtually all cases are tried by district courts (first tier)

Civil cases in district courts may be tried by a panel of judges or by a judge assisted by experts

The Supreme Court will only review cases of principle

What will change?

The objectives are to modernise the judicial system so as to ensure the highest possible level of professional competence, flexibility and service as well as efficient case administration. These include:

Reduced length of procedures – less vulnerability and more efficient management

Higher degree of homogeneity – less units and a greater ability to coordinate

Higher level of quality – more specialized and professional courts

The police reform:

From 1 January 2007 the number of police districts has been reduced from 54 to 12 to establish more solid and effective districts that are able to handle any given assignment. In connection with this, a great deal of the administrative assignments has been moved from the Commissioner of Police to the individual districts, thereby creating a decentralization of the decision-making process. Finally, a number of assignments that were formerly maintained by the police, although they were not considered traditional police work have now been moved to other authorities, to secure that the police resources are used as effectively as possible.

Entirely new rules on class actions enter into force on January 1st 2008 (Act no. 181 of 28 February 2007). The purpose of the new rules on class actions is to introduce a new procedure that provides extended possibilities of handling disputes concerning a large number of uniform claims more effectively. In practice, rules on class actions will allow a better (procedural) examination of uniform claims, and a large number of uniform claims in particular, than the examination provided in practice under the current rules on the joinder of causes of action (joinder), etc. Rules on class actions would also facilitate access to the courts and thereby support the enforcement of justified claims, including claims that are abandoned today due to a lack of resources.